

DEMANDE DE CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES



Particuliers

Nom : Prénom :

Locataire Propriétaire

Si vous êtes locataire, précisez le nom du propriétaire :

Professionnels, administrations, associations, autres

Nom de l'entité :

Activité principale :

Numéro de Siret (Obligatoire) :

Code APE (Obligatoire) :

Nom du dirigeant : Prénom :

Adresse

Numéro : Rue :

Complément d'information :

CP : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone mobile :

Courriel* :@.....

* J'autorise la communauté des communes du Pays du Neubourg à utiliser ce courriel (cochez la case correspondante) :

- pour recevoir les informations du Service déchets du pays du Neubourg
- pour recevoir les informations de l'ensemble des services du Pays du Neubourg
- je refuse que mon adresse soit utilisée

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, la CCPN s'engage à ne pas divulguer, transmettre ou partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement de protection des données de 2018.

Justificatifs à joindre

Pour les particuliers

Copie d'un **justificatif de domicile de moins de 3 mois** au nom du demandeur

Exemple : facture annuelle de consommation eau, gaz, électricité, téléphone fixe...

Pour les professionnels, administrations, associations, autres

Copie de la carte grise de chaque véhicule amené à accéder aux déchèteries et dont le P.T.A.C n'excède pas 3,5 tonnes.

TOUTE DEMANDE INCOMPLÈTE NE SERA PAS TRAITÉE

- Je certifie l'exactitude des renseignements fournis, et la validité des justificatifs.
- Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les termes du règlement d'utilisation des cartes d'accès et du règlement intérieur des déchèteries.

Fait à : Le :

Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé »
(cachets pour les professionnels)



Demande et justificatif à remettre à la communauté de communes du Pays du Neubourg :

- ✓ 1 chemin Saint-Célerin - BP47 - 27110 Le Neubourg
- ✓ ou par courriel : carte.decheterie@paysduneubourg.fr
- ✓ ou via le site internet www.paysduneubourg.fr

Retrouvez le règlement d'utilisation de la carte et le règlement intérieur des déchèteries sur **www.paysduneubourg.fr**



Communauté de communes du Pays du Neubourg

service prévention et gestion des déchets - 1 chemin Saint-Célerin - BP47 - 27110 Le Neubourg
dechets@paysduneubourg.fr - 02 32 24 80 92

Accès réservé aux habitants des communes suivantes : Bacquepuis, Bérengeville-la-Campagne, Bernienville, Brosville, Canappeville, Cesseville, Crestot, Criquebeuf-la-Campagne, Crosville-la-Vieille, Daubeuf-la-Campagne, Ecauville, Ecquetot, Emanville, Epéguard, Epreville-près-le-Neubourg, Feuguerolles, Graveron-Sémerville, Hectomare, Hondouville, Houetteville, Iville, Le Neubourg, crosville, Sainte-Colombe-la-Commanderie, Sainte-Opportune-du-Bosc, La Pyle, Le Tilleul-Lambert, Le Tremblay-Omonville, Marbeuf, Quittebeuf, Saint-Aubin-d'Ecrosville, Tournedos-Bois-Hubert, Le Troncq, Venon, Villettes, Villez sur le Neubourg, Vitot